



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 54726

Texte de la question

M. Christian Paul attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité sur les conséquences des orientations budgétaires pour 2005 s'agissant de l'enseignement agricole public. Le secteur de l'enseignement agricole public connaît un déclin marqué par les choix budgétaires du Gouvernement. En effet, celui-ci a décidé une diminution globale des crédits du ministère de l'agriculture de 1,8 % ; la suppression de 285 emplois dont 90 pour 2005 dans l'enseignement agricole technique en particulier pour l'enseignement physique et sportif ; des disparités de traitement entre le secteur public et l'enseignement privé, nettement favorisé en terme de dotation de crédits ; un refus de la revalorisation du régime indemnitaire du personnel IATOSS, alors que cela est prévu pour les agents d'autres services. Enfin, plus grave pour les élèves surtout, une baisse scandaleuse des bourses ainsi l'aide sociale dans l'enseignement technique alors que celle-ci progresse dans l'enseignement supérieur général. Devant l'inquiétude des personnels et des familles sur l'avenir de l'enseignement agricole public, il lui demande comment le Gouvernement répondra aux besoins qui se font sentir dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le budget 2005 de l'enseignement agricole fait apparaître une hausse globale de 2,3 %, ce qui constitue un effort important dans le budget du ministère chargé de l'agriculture globalement en diminution de 1,8 % par rapport à 2004. Le ministère de l'agriculture et de la pêche se doit de veiller à une utilisation optimale des moyens mis à la disposition de l'enseignement agricole. Il s'assure également de l'équité de traitement entre l'ensemble des composantes de l'enseignement agricole, tant privées (temps plein et rythme approprié) que publiques. Pour la présente rentrée scolaire, les moyens alloués à l'enseignement public sont reconduits par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, de nombreuses classes à petits effectifs ayant été fermées en septembre 2004, l'effort de restructuration a été moindre pour la rentrée 2005. Le contexte budgétaire national très contraint amène cependant à établir des priorités et à faire des choix. La revalorisation du régime indemnitaire des ingénieurs, administratifs techniciens et ouvriers de service (IATOS) et l'harmonisation des rémunérations doivent s'inscrire dans ce contexte. Dans le cadre des discussions relatives au projet de loi de finances pour 2006, le ministère de l'agriculture et de la pêche a clairement désigné l'enseignement agricole comme l'un des secteurs prioritaires pour lequel une progression des crédits était nécessaire. Une attention toute particulière sera portée à la question de l'aide sociale.

Données clés

Auteur : [M. Christian Paul](#)

Circonscription : Nièvre (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54726

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2004, page 10351

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10508